

Formation **aide soignant(e)** en apprentissage

(100% d'emploi, 95% de réussite au diplôme)



Nouveau
RENTREE 2020

Contactez Mme
DAUMAS
06.50.87.15.47

EN PARTENARIAT AVEC IFSI SAINTE MARIE



CFA REGIONAL DES METIERS DE L'HOSPITALISATION (Interfed Santé Social)

Contact : 04.91.78.10.06, site www.cerfah.fr

D.E. Aide-soignant en alternance

Durée	18 mois Je suis la même formation que les autres mais je pratique 6 mois de plus en entreprise. La formation est gratuite et je suis rémunéré tous les mois entre 600€ et 700€ pendant 18 mois (100% smic pour les +26 ans). Je bénéficie des mêmes avantages que les étudiants (réductions transports, ciné...) et les salariés (congrés, prime...) 99% des apprentis signent un CDI en fin parcours
Rythme de l'alternance	En moyenne 4 semaines école / 4 semaines stage entreprise + 6 mois entreprise
Lieu de formation	IFSI SAINTE MARIE 9337, Route de Saint-Laurent du Var Quartier Plan du Bois 06610 La Gaude Tél. 04 93 13 70 80
Conditions d'admission	Etre sélectionné par l'IFAS (admission 29 juin 2020) Passer l'entretien d'embauche Age minimum requis 17 ans – maxi 29 ans (RQTH sans limite)
Date de rentrée	Septembre 2020

- ✚ Je m'inscris aux sélections, Je passe les sélections
- ✚ J'ai les résultats fin juin.
- ✚ J'ai réussi, j'informe mon IFAS et j'appelle le conseiller du CERFAH, qui va m'aider à trouver un employeur pour faire ma formation en alternance
Important :
 - Le CERFAH m'assiste dans ma recherche (nous avons des listes d'offres d'emploi) : **je dois être motivé !**
 - 90% des emplois aide soignants sont en **Maison de retraite**
- ✚ Je signe mon contrat d'apprentissage
- ✚ Je commence à travailler et je perçois un salaire tous les mois (**entre 600€ et 700€/ mois**)
- ✚ A partir de septembre, je vais en moyenne 4 semaines en cours et 4 semaines en entreprise
- ✚ Mon conseiller du CERFAH reste à mes côtés tout au long de la formation pour me conseiller, m'aider... à l'école et en entreprise

Pour être un(e) bon(ne) aide-soignant(e), je dois :

- Aimer aider les personnes fragiles
- Respecter les patients et les familles
- Aimer travailler en équipe
- Accepter les consignes
- Accepter de travailler des jours et des horaires différents des autres (tôt ou tard, samedi, dimanche...)

Contactez Mme DAUMAS
06.50.87.15.47

Pour tout renseignement, contactez le CERFAH au 04.91.78.10.06 ou consultez le www.cerfah.fr